



Pour un fonctionnement sans panne

L'inspection pour cribleuses et concasseurs garantit la fiabilité continue de vos machines.

Le prix forfaitaire de l'inspection s'élève à Fr. 500.- pour les cribleuses et Fr. 600.- pour les concasseurs. Ce montant est déductible dans un délai de 3 mois après l'inspection sur des pièces d'usure, des pièces de rechange ou des réparations. Le montant minimum de commande est de Fr. 3'000.-.

L'inspection dure environ 3 à 4 heures. Pendant ce temps, la machine n'est pas disponible. La présence de votre machiniste est fortement recommandée.

- **Haut rendement de la machine grâce à une inspection et une révision effectuées par notre spécialiste**
- **Economies dues à une plus grande disponibilité de la machine**
- **Consultation personnelle sur place**



Contact

Daniel Santamaria
Tél. +41 21 637 70 19
d.santamaria@probst-maveg.ch
PROBST MAVEG SA
Mongevon 19, 1023 Crissier
www.probst-maveg.ch